AUJOURD'HUI

Hebdomadaire libertaire

OMC mon amour

L'AMP (Action Mondiale des Peuples) est sommée de s'expliquer par une presse inquisitrice. La Genève internationale demeure intouchée

Il convient de revenir sur les « événements » qui ont agité Genève lors de la semaine suivant la manifestation anti-OMC du 16 mai 1998, dont nous parlions dans notre dernier numéro. Largement spectacularisées par les médias, les « émeutes » ont parfaitement permis de masquer tous les enjeux et tous les arguments des personnes qui ont ressenti le besoin de manifester leur opposition à l'OMC, et de manière plus large, au capitalisme de cette fin de siècle. L'Action Mondiale des Peuples (AMP), organisatrice, hormis de celle de Genève, des dizaines d'autres manifestations ayant eu lieu le 16 mai dans le monde entier, s'est ainsi vu accorder un « temps de parole » plus que congru, en comparaison à l'espace gigantesque réservé à la propagande pro-OMC : pour les médias traditionnels, presse et audiovisuel, il est visible que l'AMP, quantité négligeable, ne joue pas dans la cour des grands. Presque jamais nous n'avons pu entendre l'un de ses représentants exprimer le point de vue de l'organisation, ni développer son argumentation : il fallait bien désigner des responsables aux débordements, et c'est à ce titre, et à ce sujet, qu'ont été interrogés les représentants de l'AMP. *La Tribune de Genève* a ainsi employé une tactique en deux temps : on pouvait tout d'abord lire dans ses colonnes des descriptions emphatiques des « émeutes » et des dégâts, en donnant largement la parole aux « lésés » et à la police, parallèlement à des articles vantant les bienfaits de l'OMC. Ce n'est qu'ensuite que les désignés coupables ont été sommés de s'expliquer : les représentants de l'AMP ont donc été contraints de se cantonner dans des tentatives d'analyse des « déborde-

ments » : triste résultat s'il en est au regard des aspirations de l'AMP.

Rien n'autorise à rendre l'AMP (précisons que nous ne sommes en aucune façon liés à cette organisation) responsable des heurts et déprédations des derniers jours, tant l'absence d'objectifs ciblés – au contraire de la manif de l'après-midi, durant laquelle seuls des emblèmes capitalistes, banques, McDo, ont été attaqués –, que le manque de revendications exprimées, tendent à démontrer que ces « émeutes » n'ont pas un contenu uniquement politique. Quoiqu'il en soit, il ne nous appartient pas de les juger, nous ne sommes pas magistrats.

Ce qui est vrai, par contre, c'est que les autorités ont trouvé un intérêt certain dans le fait de circonscrire les « troubles », essentiellement dans le quartier de Plainpalais, le plus loin possible du siège de l'OMC et de la Genève internationale.

Le collectif d'Aujourd'hui

Humeur Mauvaise

« [...] cinq jours de fièvre, ponctués par les coups de marteau... » *nous étaient racontés par la Tribune de Genève du 23-24 mai 1998. En effet, Genève vient de connaître une semaine de... ventes aux enchères. L'agitation était, paraît-il, à son comble dans les salles de Christie's, Sotheby's et autres Philips ou Khon. Pensez donc ! 100 millions sont partis aux enchères, et tout le monde était bien content, qui de s'en retourner à la maison avec sous le bras – du chauffeur – une croûte de Renoir pour – c'est donné ! – 1 124 000 francs, ou autour du doigt une bien jolie bague pour, seulement, 1 758 500 francs, qui de se frotter – avec délicatesse – les pognes après de si bonnes affaires.*

Croyez bien que cette « ambiance qui aurait pu être celle d'un théâtre » *(fichtre !) n'a pas été troublée par les manifestations anti-OMC, soyez certains qu'aucune de ces belles personnes n'a tremblé pour ses valeurs. Non ! Ils savent trop bien que leurs « places » sont de celles où l'on ne s'affrontent pas autrement qu'à coup de billets de banque ou de petits fours, ils savent qu'ils peuvent avoir pleine confiance en un appareil politico-policier soucieux de maintenir la contestation là où vivent les diverses victimes du système, conduites à s'opposer entre elles, et à détruire leur propre environnement.*

Ces 100 millions échangés pour des saletés de bijoux et de l'art mort nous renseignent assez sur qui sont et où se trouvent les véritables seigneurs, et nous faire poser question sur notre incapacité, temporaire, à les atteindre.

Le Cavalier Noir

Opinion

Initiative contre la police fouineuse : flop ?

Livre

Le Stade Barbare de Marc Perelman

Écrivez-nous !

AUJOURD'HUI

c/o Aide Mutuelle
case postale 664
1211 Genève 4
e-mail: edam.ch@tao.ca
cas.ch@tao.ca

Opinion

Police fouineuse : défaite annoncée?

Coincée entre l'initiative « Pour la protection génétique » et l'article constitutionnel « Objectif budgétaire 2001 », l'initiative « SOS - Pour une Suisse sans police fouineuse » fait figure de parent pauvre du scrutin du 7 juin

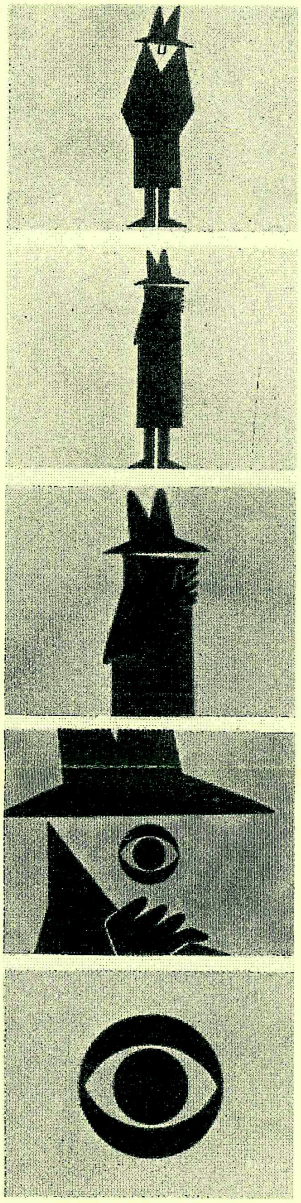

Il serait dommage pourtant de ne pas en parler, car elle constitue l'exemple achevé d'une récupération de la contestation par les rouages bien huilés de la démocratie semi-directe (initiative et référendum). Cette arme favorite des partis de gauche comporte un avantage incontestable pour le système politique suisse : celui de diluer et de réduire à néant la plupart des oppositions.

Dans le cas qui nous intéresse, il est nécessaire de faire un petit retour en arrière. En 1989, suite à l'affaire Kopp, une commission d'enquête parlementaire, présidée par Moritz Leuenberger, le futur conseiller fédéral, met en lumière les étranges pratiques du Ministère public de la Confédération. On découvre alors que la police fédérale a établi près de 900'000 fiches sur des personnes (ou des organisations) soupçonnées de menacer la sécurité intérieure de la Suisse. Des centaines de milliers de citoyennes et de citoyens étaient espionnés, écoutés, leurs faits et gestes répertoriés, de façon parfaitement illégale. Dans le public, c'est la stupeur. Durant les trois premiers mois de 1990, plus de 300'000 personnes demandent à connaître le contenu de leur fiche.

Le 3 mars 1990, quelques 35'000 manifestants défilent dans les rues de Berne pour réclamer un accès complet aux fichiers et la suppression de la police politique. Certains manifestants parviennent à pénétrer au Ministère public et à y dérober des documents... Sur la Place fédérale, les représentants des partis de gauche, de l'Alliance des indépendants et des écologistes tiennent des discours enflammés. On invite les citoyens à boycotter le recensement de la population qui doit avoir lieu cette année-là, et on menace de lancer une initiative populaire.

La première option ne sera finalement retenue que par quelques petits groupes et l'essentiel des troupes va consacrer ses forces à la récolte des signatures. Alors que la contestation semblait devoir faire tache d'huile dans les cantons — où des manifestants se mettent à réclamer l'ouverture des dossiers des polices cantonales — presque instantanément la mobilisation s'affaiblit. Dans un premier temps, les initiants prétendaient récolter les 100'000 signatures en trois mois ; ils y parviendront juste dans les délais légaux.

Avec le recul, nous pouvons mettre en évidence certains travers inhérents à la démocratie semi-directe. Les initiatives sont soumises au scrutin populaire après plusieurs années, en dehors du contexte d'origine ; durant ce délai le comité d'initiative peut retirer le projet à sa guise — s'il estime avoir été entendu par les autorités, ou pour n'importe quel autre motif[1] — ce qui implique qu'en signant, on donne un chèque en blanc à des « spécialistes » que l'on n'a pas choisis, etc. Mais dans le cas qui nous occupe, il y a un autre problème de taille. L'initiative prétend interdire une chose qui n'était pas autorisée.

Cette absurdité, le professeur de droit Philippe Bois, socialiste neuchâtelois, l'avait déjà exposée à ses camarades de parti, en février 1990. N'ayant pas été entendu, il s'exprima peu après dans la presse en déclarant : « *La police politique et son activité d'espionnage des personnes résidant en Suisse n'ont pas de base légale. Elles ne sont pas conformes au droit* ». C'est pourquoi, disait-il, « *lancer une initiative populaire pour supprimer quelque chose qui n'a pas de base légale, c'est reconnaître sa légalité* » (24 heures, 22.10.90).

A l'heure actuelle, ce vide juridique est pratiquement comblé ! Une loi sur la sûreté intérieure a été avalisée par les chambres fédérales. Elle entrera en vigueur en cas d'échec de l'initiative. Cette loi permet d'utiliser tous les moyens modernes de surveillance (micros, caméras...) et devrait constituer un outil plus précis que la pratique antérieure. Economie budgétaire oblige, on n'espionnera plus tous les militants de gauche ou les marginaux, seuls les « extrémistes » seront concernés. Ceux-ci seraient, paraît-il, relativement nombreux en Suisse : 40'000 d'entre-eux auraient été recensés en 1994. Les opposants à la police politique ont bien essayé de s'opposer par référendum à cette nouvelle loi, mais il leur a manqué 249 signatures sur les 50'000 nécessaires.

Par ailleurs, les naïfs qui ont cru pouvoir compter sur la bienveillance de l'Etat de droit, pour obtenir réparation des préjudices subits suite au fichage systématique, ont presque tous été déboutés. Sur les 139 demandes d'indemnisation en rapport avec l'affaire, parvenues au Département fédéral des finances jusqu'en avril 1995, les cas dans lesquels une indemnité a été versée « *se comptent sur les doigts d'une main* » (Le Nouveau Quotidien 20.04.95). A cette date, le Tribunal fédéral statuait qu'on ne pouvait reprocher au Ministère public d'avoir transmis le contenu de la fiche d'un plaignant à une collectivité publique. Selon la haute instance, seul la transmission d'informations à des employeurs privés aurait pu être sanctionnée. Les « interdictions professionnelles » subies par des « gauchistes » dans les années soixante-dix, notamment dans l'enseignement public, étaient donc légitimes.

En recourant à l'initiative, les dirigeants des partis de gauche et Cie sont parvenus à éviter les débordements et à canaliser la crise de confiance causée par l'affaire des fiches. Ils ont bien fatigué leurs militants par des récoltes de signatures inutiles. La défaite prévisible en votation permettra de boucler la boucle en donnant une base légale à ce à quoi on voulait s'opposer. Et pour couronner le tout, l'État policier fait de nouveaux adeptes dans les rangs de la gauche... même notre Jean Ziegler national réclame un renforcement des moyens et une plus grande liberté d'action pour la police dans son dernier livre et dans ses déclarations télévisuelles intempestives, au grand dam des défenseurs de l'initiative[2].

M. Argery

1. En octobre 1997, Catherine Weber, secrétaire du comité, annonçait que le comité pour l'initiative « SOS - Pour une Suisse sans police fouineuse » avait besoin de 100'000 francs pour poursuivre son combat en vue des votations. Elle annonçait que s'il ne les obtenait pas, l'initiative serait retirée.
2. Voir l'article de Nils de Dardel in Fichen Fritz, n° 32, mars 1998.

AUJOURD'HUI est un hebdomadaire du vendredi, réalisé par un collectif constitué au sein d'Aide Mutuelle.
Ed. resp.: Claude Cantini.
Tirage: 200 ex.
AUJOURD'HUI c/o Aide Mutuelle
case postale 664, 1211 Genève 4
CCP: 17-471708-7
Web: www.tao.ca/~cas/aujour.html
e-mail: edam.ch@tao.ca
cas.ch@tao.ca

Annonce

Nouvelles publications EDAM

Plaidoyer pour que les mineurs du monde entier se reconnaissent dans les souffrances des caissières de grand magasin
Collectif 1984
« Ce plaidoyer veut s'attaquer aux milles et uns mécanismes qui sont le plus souvent mis en avant pour nous empêcher de nous reconnaître comme faisant partie d'une seule et même classe sociale, nous qui travaillons pour (sur) vivre et qui sommes soumis, à ce titre, à un même dénominateur commun : l'exploitation.
Cette vérité toute simple est aujourd'hui tout bonnement « imprononçable » : on ne peut plus dire l'exploitation. L'évoquer, c'est la plupart du temps voir son interlocuteur balayer la question d'un revers de main fatigué, en arguant de la « complexe réalité » pour finalement noyer le poisson de l'exploitation dans les eaux confusionnantes des « différences culturelles », des « conditions particulières dans le Tiers-Monde », des soi-disant progrès des pays dits socialistes, de la charge plus ou moins lourde du labeur... toutes choses qui aboutissent à démanteler la communauté d'intérêts qui nous relie ».

La déférence, l'insolence anarchiste et la démocratie
Ronald Creagh
Auteur de nombreuses publications, professeur à l'Université de Montpellier, Ronald Creagh se penche dans cet ouvrage sur quelques aspects particuliers de la pensée anarchiste.
La déférence entre pour bonne part dans ce qui permet au monde que nous connaissons de durer ; La Boétie ne disait pas autre chose. En contre ? L'insolence anarchiste qui, au delà de la seule explication économiste de l'incurie sociale proposée par les marxistes, travaille à démonter les mécanismes de la soumission volontaire.

Vous pouvez commander ces livres aux : Ed. EDAM - Europe c/o Aide Mutuelle, case postale 664, 1211 Genève 4
Prix : CHF 4.- + frais de port

La Fabrique de la Vérité

Le marché et ses serviteurs politiques et médiatiques travaillent sans relâche à la construction et la consolidation de l'idée que l'organisation de la société selon leurs intérêts est, en fait, son organisation naturelle. Leur intention est d'établir en dogmes ce que sont, en réalité leurs choix politiques, économiques et sociaux. Cette rubrique se veut une collection des produits de cette vaste usine à construire des « vérités ».

« Le commerce international est simplement le moyen de permettre à un Etat de s'enrichir. Tout le monde peut l'utiliser. Concrètement, la mondialisation doit bénéficier à toute la société. »

Contribution de Petros Mavroidis, professeur à l'Université de Neuchâtel, propos recueillis par *Le Temps*, 18 mai 1998

AUJOURD'HUI est au Comptoir du livre **IN FOLIO**, du **4** au **7** juin, salle Pitoeff. **Rencontrez-nous** jeudi et vendredi de 17h à 20h, samedi de 11h à 20h, et dimanche de 11h à 19h

Livre

Le hideux du stade

Alors que le travail de préparation, à ce qui s'annonce comme la grande, belle et globale fête du Football, a, d'ores et déjà, commencé, il est bon de lire, l'abrasive critique de « la grande idéologie civilisationnelle du sport » [1] de Marc Perleman. Lecture critique, bien sûr

Marc Perelman, Le Stade Barbare : la fureur du spectacle sportif, Mille et une nuits, 1998, 78 p.

« *Un des derniers défilés partait du rectorat où les étudiants avaient pénétré par une échelle. Nous étions sûrs que cela allait dégénérer* [...]. *Mais, miracle, un match de foot avec la Juve venait de commencer. Tout le monde était dans les bistrots devant la télé et il n'y a pas eu de heurts. Soulagés, on est descendu boire du champagne au bistrot du Conseil d'État.* »

Ces paroles[2], celles d'André Chavanne, s'exprimant au sujet des événements genevois du mois de mai 1968, époque où il était chef de l'instruction publique, montre quel allié du pouvoir, merveilleusement efficace, sait être le sport-spectacle, lorsqu'il s'agit de s'assurer de l'apathie des populations.

Ce constat fait partie de ceux que dresse Marc Perelman dans son analyse de la place qu'occupe le sport-spectacle dans nos sociétés. Perelman place l'« objet » du Grand Stade de France, lieu privilégié de la future coupe du monde de football, au centre du dispositif footballistique, dont il contient toutes les caractéristiques et révèle la nature.

Perelman n'aborde pas son sujet, d'abord, d'un point de vue sociologique, plus habituel dans ce genre d'étude, mais il s'intéresse à l'« *objet architectural* » particulier qu'est le Grand Stade et à ce qu'il met en lumière la conception dominante de l'urbanisme dans nos sociétés. Il met à nu un discours – celui des architectes et des officiels – qui, comme le Grand Stade, est plaqué sur la très triste réalité de Saint-Denis, ville de la région parisienne parmi les plus paupérisées de France (Le département de Seine-Saint-Denis a fait récemment parler de lui par les nombreuses manifestations qu'il a connues dénonçant l'état sinistré de son système éducatif) : « *ce grand chef-d'œuvre architectural et technique doit d'abord être un lieu de vie, un cœur d'activités, un point de rencontre* », « [...] *un lieu de convivialité pour les familles, une creuset d'anecdotes et de souvenirs pour les plus anciens* » [3]. En fait, Il s'agit de justifier la construction de ce qui n'est qu'un tas titanesque de béton et de ferraille, « *une opération de pur prestige, extrêmement coûteuse et déplacée, presque provocatrice, eu égard aux difficultés « actuelles de la vie quotidienne* », posé dans une zone dédiée au parcage de la population locale dans « *les espaces de l'*existence minimale[4] *que sont les logements modernes* ». Mais

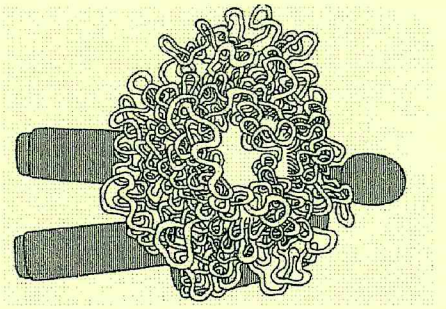

plus encore qu'une justification, le discours sur le stade devient, pour ses promoteurs, la seule réalité du stade. Enivrés de leurs propres bavardages, les divers spécialistes et politiques s'autofélicitent des merveilles qu'ils réalisent, et de l'immense générosité qu'ils manifestent en faisant à la population ce « cadeau obligatoire », qu'« *il faut être sacrément naïf (ou borné) pour envisager* [...] *comme pouvant être le facteur d'un quelconque progrès, une source d'enrichissement personnel ou social, un bien culturel pour la communauté qui voudrait bien s'en saisir* ».

Ce que laissent encore apparaître les extraits cités plus haut, c'est le « rêve » des politiciens d'une société française (mais l'ensemble de la démonstration a valeur universelle), resserrée et unie autour de, hier son clocher, aujourd'hui son stade, avec « *les familles* [...], *les plus anciens* ». Rêve empreint de « *l'idée typiquement « vychiste »* [...] *de la communauté locale/nationale mobilisée, soudée et identifiée à un projet que l'on voudrait unificateur* ». Le Grand Stade est le monument de cette unification, menée dans une fascination pour « *le grandiose, l'énorme, le démesuré* ». On rencontre, là, l'idée centrale de l'auteur pour qui « *le stade impose un ordre total qui est d'imprégnation fasciste* », mais, loin du fascisme historique, il est question d'un « *processus plus complexe et plus « affiné » d'exploitation-domination-adhésion de la masse dans ce qui la mobilise consciemment/inconsciemment le plus : le sport* ».

Selon Perelman, dans cette opération, le spectateur est fondamentalement passif, qu'il soit dans le stade ou devant son écran de télévision, « *témoin qui ne peut juger* ». Paradoxalement, le stade est le « *lieu d'un puissant débridement corporel* », mais cette agitation, ces vociférations, cette fureur relèvent, en fait, d'« *une gestuelle stéréotypée, pavlovienne* ». Spectateur de tout, du match, de lui-même et des autres spectateurs, mais acteur de rien, le spectateur sportif n'agit pas, mais est agit par le stade et le spectacle accueilli.

Cet ouvrage démontre que l'amour du jeu – ni les footballeurs, ni les spectateurs ne jouent –, pas plus que le plaisir ressenti ou l'émotion esthétique – les deux arguments alibis les plus souvent utilisés en faveur du sport – ne peuvent expliquer les dizaines de matches qui seront religieusement suivis par des milliards de spectateurs lors de la prochaine coupe du monde, l'esprit et le corps totalement mobilisés, des heures durant, par la trajectoire d'un ballon et les évolutions des joueurs. Il faut chercher ailleurs, dans le souhait de « *beaucoup d'individus [de] compenser une dépossession de toute emprise sur leur vie quotidienne et sur son organisation devenus sans intérêt* ».

Si on peut se féliciter qu'un livre aussi riche (nous n'avons rien dit des rapports à la nature, à la sécurité, au visuel ou, encore, à la violence qui sont, entre autres, utilement abordés dans ce texte), concernant un domaine où l'abandon de tout esprit critique est la règle, et dans un temps qui condamne quiconque ne succombe pas à la « fête-foot », soit publié dans une collection de poche de grande diffusion, on peut, toutefois, regretter l'emploi par l'auteur d'une langue critique, qui rend son propos, parfois, difficilement accessible, et, peut-être, inutilement enflé.

Il nous semble, aussi, que la grande faiblesse de la critique de Perelman est d'être trop « mécanique », les individus y sont considérés comme des coques vides faisant masse, sans trace de leur identité, incapables de réactions autres que celles « prévues ». L'auteur n'envisage pas que le comportement apparemment unifié des spectateurs sportifs dissimule diverses façons d'être dans le processus, que l'adhésion à ce dernier ne soit pas, pour tous si totale, et que des spectateurs aient une certaine conscience de ce qui a lieu. Ce sont ces questions, ignorées dans ce livre, qui permettent de douter que le dispositif soit aussi fermement boulonné, et que le stade ne puissent s'effondrer sous les coups de boutoir des identités retrouvées.

Hugo Kérec

1. Toutes les phrases en italiques, sauf indications contraires, sont extraites du livre de Marc Perelman.
2. Citées par GHI, 14 mai 1998.
3. Ces deux citations sont extraites d'une pétition lancée en faveur de la création d'un club de football en Seine-Saint-Denis, cité par l'auteur.
4. C'est l'auteur qui souligne.